

aaLpi

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 100 €

Siège social : Maison des Entreprises, ZAE de Beausoleil, 19510 Salon-la-Tour

RCS BRIVE – SIREN 943 249 334

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Date : 13 juillet 2026

Lieu : Salon-la-Tour

Présidence de l'Assemblée

L'an 2026, le 13 juillet à 14h00, s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique de la société aaLpi, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brive, sous le numéro 943 249 334, au capital social de 100 euros, ayant son siège social situé Maison des Entreprises, ZAE de Beausoleil, 19510 Salon-la-Tour.

Conformément aux statuts, l'associé unique, Monsieur SEROU Téo, demeurant 58 avenue Maréchal Foch, 19100 Brive-la-Gaillarde, s'est réuni et a assuré la présidence de la séance.

Ordre du jour :

- Décision de transfert du siège social de la société.

Délibérations

L'associé unique, après avoir pris connaissance de la situation de la société et des besoins d'exploitation, décide de transférer le siège social de la société.

En conséquence, il est décidé que le siège social est transféré :

De : Maison des Entreprises, ZAE de Beausoleil, 19510 Salon-la-Tour

À : 68 ter Route de Limoges, 19140 Uzerche

Ce transfert prendra effet à compter du 13 juillet 2026.

L'article des statuts relatif au siège social sera modifié en conséquence.

Clôture de la séance

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h15.

Fait à Salon-la-Tour, le 13 juillet 2026

En un seul original

Signature de l'associé unique :

SEROU Téo

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned to the right of the name 'SEROU Téo'.